



commission de jeunes
du canton de vaud

A l'att. de Mme Anne-Catherine Lyon
Cheffe du DFJC

A l'att. de M. Pierre-Yves Maillard
Chef du DSAS

Lausanne, le 06 septembre 2016

Prise de position de la Commission de jeunes du Canton de Vaud concernant la prévention du suicide des jeunes

Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Conseiller d'Etat,

Conformément à l'art. 9, al. 1, lettre c de la Loi sur le Soutien aux Activités de Jeunesse (LSAJ), la Commission de Jeunes (ci-après : CdJ-Vaud) formée de jeunes âgés de 14 à 18 ans, provenant de toutes les régions du canton a débattu à nouveau, lors de sa séance plénière de mars 2016, de la thématique du suicide et de sa prévention auprès des jeunes. Elle a également pris connaissance du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégory Devaud et consorts - *Le suicide des jeunes, quelle prévention dans notre canton ?* Elle a ensuite décidé d'inviter et de consulter l'association de jeunes "Stop Suicide" active dans le domaine de la prévention pour approfondir le sujet.

La CdJ-Vaud souhaite ainsi vous faire part de quelques remarques qui ont suscité le débat et qui nous ont amenés à vous transmettre cette prise de position.

Tout d'abord, les membres de la CdJ-Vaud ont été étonnés de ces quelques chiffres en lien avec le suicide des jeunes:

- Selon les statistiques de l'OFS, le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes de 15-29 ans dans notre pays. Comptabilisant plus de 120 décès par an. Cela représente un décès tous les 3 jours.
- En 2013, il y a eu plus de 10'000 tentatives de suicide (tous âges confondus) qui ont fait l'objet d'une prise en charge médicale.

Nous constatons que le sujet du suicide reste un sujet tabou dans la population générale mais aussi chez les jeunes. Il n'existe pas d'espace où l'on peut l'aborder. D'autant plus qu'une grande partie des jeunes ne saurait pas comment réagir face à une situation où l'un de ses proches ou amis confierait sa détresse ou aurait tenté de se suicider : qui appeler ?

Pour remédier à ce problème, la CdJ-Vaud est favorable à la mise en place d'actions de prévention sur le suicide à l'école, car c'est le meilleur moyen de toucher un maximum de jeunes. Effectivement, selon l'étude "The Saving and Empowering Young Lives in Europe" (SEYLE)¹, qui a été réalisée sur cette question, la prévention du suicide chez les jeunes, faite directement à l'école, est le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau. Il est vrai que des directeurs d'établissement scolaire pourraient se montrer réticents à l'idée de mettre en place ces ateliers de prévention. Or nous pensons que le *statu quo* n'améliorera pas la situation et que nous avons une responsabilité à mettre en place des mesures de prévention rapides et efficaces.

Par ailleurs, la CdJ-Vaud souhaite mettre en avant la sécurité liée aux infrastructures publiques. Elle est favorable aux mesures permettant de sécuriser les lieux sensibles telles que les hauts grillages, les murs antibruit rendant difficile l'accès aux autoroutes et voies ferrées, ainsi qu'aux ponts. Notons que la sécurisation du pont Bessières à Lausanne a permis de diminuer le nombre de suicide de 22%. La CdJ-Vaud est favorable à l'obligation pour les communes de communiquer les lieux à risque situés sur leur territoire dans le but d'établir une liste gérée et mise à jour par l'Etat. De plus, nous souhaitons que ces lieux soient à l'avenir "sécurisés" au moment de leur conception et avant même leur construction.

La CdJ-Vaud espère que sa prise de position concernant la prévention du suicide puisse être un des points d'appui pour la mise en œuvre de mesures dans ce domaine.

Dans le cadre de la journée mondiale de prévention du suicide qui aura lieu le 10 septembre, la CdJ-Vaud souhaite rendre public notre prise de position dans la presse.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat et Monsieur le Conseiller d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DE LA COMMISSION DE JEUNES DU CANTON DE VAUD :

A handwritten signature in blue ink, reading "A. Omuku", with a horizontal line underneath.

Alexander Omuku
Président

Copie : Christophe Bornand, chef SPJ

¹ WASSERMAN, Danuta, , School-based suicide prevention programmes, The Lancet, Volume 385, No. 9977, pp.1536-1544, 18 April 2015, [www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(14\)61213-7/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(14)61213-7/fulltext)